

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1157

88 – VOSGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

Ventes et cessions

308 820 927 RCS Epinal.

ANALYSIS.

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

Capital : 301608 EUR.

Adresse : 11, chemin de la Belle au Bois Dormant, 88000 Epinal.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion ANALYSIS Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Au capital de 301 608 € Siège social : 11 chemin de la Belle au Bois Dormant - 88000 EPINAL RCS EPINAL 308 820 927 Société Absorbée AVIS DE PROJET DE FUSION (Article L. 236-1 et suivants du Code de commerce) 1. Patrimoine apporté Aux termes de ce projet, la société ANALYSIS, Société Absorbée, transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société BIOLIX, société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital de 12 733 €, sise 4 rue Clémenceau à 67230 BENFELD, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 301 968 715, Société Absorbante. 2. Evaluation de l'actif et du passif de la société ANALYSIS dont la transmission à la société BIOLIX est prévue : - Montant de l'actif : 43 462 360 € - Montant du passif : 34 295 410 € - Montant actif net : 9 166 950 € 3. Rémunération de l'apport En rémunération des apports réalisés à titre de fusion, il sera procédé à une augmentation de capital de la société BIOLIX de 14 200 euros par création de 14 200 actions nouvelles de 1 euro chacune. 4. Rapport d'échange des droits sociaux La parité d'échange ressort à 2 actions de la société BIOLIX pour 1 part sociale de la société ANALYSIS. 5. Prime de fusion Le montant prévu de la prime de fusion est de 9 152 750 €. 6. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 20 décembre 2019 a été déposé le 7 janvier 2020 au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG au nom et pour le compte de la société BIOLIX et le 9 janvier 2020 au Registre du Commerce et des Sociétés d'EPINAL au nom et pour le compte de la société ANALYSIS. Pour avis,.